



Le Conseil départemental de la Somme a adopté son Budget primitif 2022

Amiens, le mercredi 2 février 2022

Réunie en session, l'Assemblée départementale a adopté ce jour son Budget primitif pour 2022. Premier du mandat 2021-2028 présidé par Stéphane Haussoulier, il s'équilibre à près de 733 millions d'euros. Avec un montant inédit de plus de 100 millions d'euros par an consacré à l'investissement pendant toute la durée du mandat, dont près de 130 millions d'euros pour cette année, il incarne l'ambition de renforcer la place du Département comme acteur des solidarités sociales et territoriales, au cœur du quotidien des Samariens.

Près de 130 millions d'euros d'investissements en 2022

Le Budget primitif 2022 a été adopté par 28 voix *pour* et 18 *absentions*. Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 732,9M€, dont 129,5M€ pour l'investissement et 603,4M€ pour le fonctionnement. Il donne les moyens au Département, acteur de proximité au service des Samariens et du développement des territoires, d'apporter des réponses concrètes et efficaces.

En 2022, des **aides simplifiées, plus lisibles et adaptées à tous les publics** seront déployées. Avec une enveloppe de 10M€, le Département s'engagera dans l'**augmentation des salaires des professionnels de l'aide à domicile** et des établissements qui accompagnent au quotidien les seniors et les personnes en situation de handicap. **L'inclusion des personnes en situation de handicap constituera la grande priorité de ce mandat**. La transition écologique et l'insertion vers le retour à l'emploi sont deux enjeux majeurs dont le Département se saisira plus que jamais.

Des interventions seront développées à destination de la jeunesse et dans les collèges : outre le **Budget participatif** et le **chéquier collégien de 80€**, deux dispositifs reconduits, une enveloppe de 80 millions d'euros sera mobilisée dès 2022 pour mener des opérations de **construction et de modernisation dans nos collèges** (Rosa Parks à Amiens, Oisemont, Ailly-le-Haut-Clocher et Moreuil). Des actions culturelles seront proposées auprès de tous les Samariens avec notamment **l'ouverture une fois par an, gratuitement, des sites culturels départementaux**. Les actions sportives du Département s'inscriront quant à elles dans la **préparation des Jeux de Paris 2024**.

En complément du **soutien aux grands projets de la Somme** (programme *Vallée de Somme*, *Vallée idéale* avec 10 millions d'euros, canal Seine-Nord Europe, TGV à Amiens à l'horizon 2025, déploiement de la fibre optique ou encore développement et préservation de la Baie de Somme) de nouvelles **aides aux communes et aux communautés de communes** seront également lancées cette année pour améliorer le cadre de vie des Samariens.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental, « **je tiens à saluer le climat constructif et serein avec lequel l'Assemblée départementale a adopté ce Budget 2022. Avec 733 M€, il témoigne d'avancées majeures dans plusieurs domaines de compétences où le Département s'engagera plus activement. Je remercie les élus de la majorité pour leur confiance comme je remercie les élus de l'opposition qui, pour la première fois, ont préféré une abstention bienveillante à un vote contre, traduisant ma volonté et celle de la majorité départementale de travailler ensemble au service des Samariennes et des Samariens.** »

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse